QUE TOUS CEUX QUI SONT FATIGUÉS de prendre sans résultat des médications pour combattre la constipation, ne se découragent pas ! Un emploi régulier du PAIN NORMAL FRANÇAIS les guérira facilement. (Voir aux annonces). 26212

PAS-DE-CALAIS

UNE GRAVE AFFAIRE D'ASSASSINATS. — Le Parquet de Béthune était prévenu, il y a quelques jours, par une lettre anonyme, qu'une ménagère de cette commune, nommée Agnès Degosse, âgée de trente-neuf ans, dite Agnès Tasard, femme Lebacq, pratiquait depuis plusieurs années des manœuvres abortives. La lettre citait même les noms de plusieurs victimes.

M. le lieutenant de gendarmerie Coine, de Lens, se rendit à Courrières, où il commença une enquête; bientôt il acquit la conviction qu'il se trouvait devant une dénonciation sérieuse, et il s'efforça à établir que la dame Lebacq avait fait vingt-et-une victimes, toutes de Courrières.

La dame Lebacq a été arrêtée. On assure que le nombre de ses victimes serait plus considérable encore.

UN ASSASSIN BELGE DÉTENU A BÉTHUNE. — La police et le parquet de Mons seraient sur la piste des assassins du boulevard Dolez, à Mons, un crime remontant à décembre 1905, et dont fut victime une jeune servante.

Un commissaire de police a été délégué à Béthune (Pas-de-Calais), pour s'aboucher avec la justice de cette ville et interroger un individu actuellement détenu dans la prison de cette ville et qui serait l'un des auteurs de ce crime.

M. L'ABBÉ LEMIRE A SAINT-OMER. — M. l'abbé Lemire, député du Nord, est venu mercredi à Saint-Omer, où il a visité les jardins ouvriers.

UN ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE BETHUNE. — Mardi, Georges Aubert, demeurant à Loos-en-Gohelle, a été tamponné par une berline, au fond de la cage n° 5 des mines de Béthune. Atteint en pleine poitrine, il a rendu le dernier soupir, peu après.

Les Pilules Suisses constituent le seul remède efficace contre la **constipation**, les **maladies d'estomac et les vices du sang**. Elles guérissent rapidement et sûrement. Dans toutes les pharmacies. 26244d

Communications

ROUBAIX. — **Détention de la Jeunesse de France.** — Recette du 5 mai 1907, de dix heures et demie à midi, au siège social, 34, Grande-Rue, et aux heures habituelles pour les groupes du Haverdi, Pile, Epeule et Jean-Ghislain.

— **Excursionnist'-Club « Les Amis de la Nature ».** — Dimanche 5 mai, à midi, au siège social, assemblée générale : Adhésions nouvelles ; excursions aux souterrains de Lezennes ; excursion à Paris.

— **L'Avenir du Prolétariat (Société civile de retraites).** — Réunion mensuelle dimanche 5 mai, au siège provisoire du Comité, 29, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations, de dix heures à midi.

— **Chambre Syndicale des ouvriers boulangers.** — Réunion mensuelle dimanche 5 mai, à onze heures, rue Saint-André, 6 bis.

— **Fédération des Syndicats de l'industrie roubaisienne.** — Syndicat des ouvrières des industries textiles réunies de Roubaix : Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix. Dimanche, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

— **Les sociétés réunies de chez M. Jules Renard, rue d'Alma.** — Réunion dimanche, à deux heures ; départ à deux heures et demie du local, pour se rendre au cimetière, afin de déposer une plaque commémorative sur la tombe de M. Victor Renard, doyen décédé, à l'occasion de la distinction honorifique, la médaille du travail, dont il vient d'être nommé titulaire.

— **Cercle Moderne.** — Section chorale mixte : Ce soir, à huit heures trois quarts, répétition partielle pour toutes les parties ; à neuf heures un quart, répétition générale.

— **134e Succursale de la Colonisation Française** et caisse mutuelle de remboursement en cas de décès des Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, de dix heures du matin à midi, à la salle Ste-Cécile, rue St-Georges, 23. Recette des cotisations ; inscription des nouveaux sociétaires.

— **Cercle Saint-Michel.** — Dimanche, à neuf heures, répétition générale pour tous les acteurs, de la « Passion », à l'Hippodrome de Roubaix. Le soir, à six heures, réunion des membres de la chorale et du cercle pour la visite à M. le pro-doyen de Notre-Dame, rue d'Alsace, 42.

— **Cercle Roubaisienne.** — Samedi, à huit heures et demie, à l'Hippodrome, répétition générale ; à l'issue de la répétition, réunion générale ; tirage des primes.

— **Club Moderne. — Brasserie des Orphénistes.** — Chorale mixte. Ce soir, à neuf heures, répétition générale des chœurs à l'étude.

TOURCOING. — **Ouvriers du bois.** — Aujourd'hui samedi, à neuf heures du matin, réunion extraordinaire au siège du Syndicat, rue de la Paix, 19. Des communications importantes seront faites. Tous les ouvriers charpentiers-menuisiers sont priés d'y assister.

— **Harmonie des Francs.** — Les musiciens sont priés de se trouver au local dimanche prochain, 5 mai, à deux heures et demie du soir, en tenue et avec petit pupitre, pour la sortie aux membres honoraires débitants. Un couper sera servi aux musiciens à la rentrée au local.

BELGIQUE

Le Nouveau Cabinet

Les ministres chez le roi

Bruxelles, 3 mai. — Ce matin, à 10 heures, a eu lieu, la réception des membres du nouveau cabinet au palais du Roi, à Bruxelles. Les ministres sont arrivés isolément et en voiture ; seuls MM. Liebaert et Hubert, bravant la pluie qui tombait à torrents, étaient venus à pied.

La réception s'est prolongée jusqu'à une heure. Puis les ministres se sont rendus directement dans un restaurant de la rue Royale, où ils ont déjeuné.

Après le déjeuner, les ministres se sont séparés.

Ils n'ont voulu se prêter à aucune interview. On a pu apprendre cependant qu'au cours de la longue audience chez le Roi, les grandes lignes de la politique générale du gouvernement ont été arrêtées : on a notamment délibéré sur la question coloniale et sur la question des grands travaux publics, notamment ceux d'Anvers.

On s'est ensuite mis d'accord sur le sens de la déclaration ministérielle à lire mardi devant la Chambre.

La prestation de serment

des nouveaux ministres aura lieu samedi matin, à 11 h. 1/2, au Palais de Bruxelles.

Les arrêtés royaux

nommant les nouveaux ministres paraîtront au « Moniteur » de samedi matin. En même temps paraîtra, ainsi que nous l'avons fait prévoir, l'arrêté créant le nouveau département des Sciences et des Arts.

Le ministère de l'Agriculture

Nous l'avons dit hier, M. Helleputte, ministre des Chemins de fer, gérera intérimairement le ministère de l'Agriculture. Plusieurs journaux mentionnent le bruit que le portefeuille de l'Agriculture serait réservé à M. le baron de Broqueville. Celui-ci, on le sait, relève de maladie et son état de santé ne lui permet pas encore de prendre la direction d'un département.

Cette information paraît être exacte.

Ajoutons que rien ne sera changé aux attributions du département de l'Agriculture, qui conservera, comme antérieurement, ses quatre directions générales : Agriculture ; Voirie vicinale ; Hygiène publique ; Eaux et Forêts.

Le ministère des Travaux publics

Les services du nouveau ministère des Travaux publics seront établis dans l'ancien hôtel d'Oultremont, rue de la Loi, 17. Cet hôtel abritait jusqu'à ce jour certains bureaux du ministère des Finances et servait, en outre, de lieu de réunion à certains congrès ou conférences internationales.

M. Descamps, le nouveau ministre des Sciences et des Arts, s'installera au ministère de l'Agriculture... en attendant mieux.

Les intentions de l'ancien chef de cabinet

M. de Smet de Naeyer a loué un hôtel meublé rue de la Science, à Bruxelles.

Il a, d'autre part, dit-on, loué des bureaux où il pourra s'occuper quelque temps encore de la liquidation des affaires des travaux publics qu'il est seul à connaître parfaitement parce qu'il en tenait tous les liens.

Réunion des gauches

Les gauches libérales de la Chambre et du Sénat se sont réunies vendredi, à 2 heures, dans la salle de lecture du palais de la Nation, sous la présidence de M. le sénateur Dupont.

La réunion a duré jusqu'à 4 heures 55. Rien n'en a transpiré.

M. Janson et M. Dupont vont écrire respectivement aux présidents de la Chambre et du Sénat pour leur annoncer qu'à la prochaine réunion ils déposeraient une demande d'interpellation sur le retrait de la loi concernant les mines.

M. Woeste et le nouveau cabinet

M. Woeste a déclaré au « XXe Siècle » qu'il soutiendrait le nouveau cabinet de toutes ses forces et qu'il en espérait beaucoup, d'abord parce que le cabinet de Smet ayant succombé à des questions de principes et d'autres d'un ordre plus spécial, ces premières sont écartées par la concentration des divers éléments de droite et qu'il y a lieu de croire que les secondes tomberont par l'ascension aux affaires d'hommes nouveaux. En outre, il est à espérer que la droite s'assagira.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE BRUXELLES

Ce qu'a produit la perquisition domiciliaire

Nous avons dit qu'une perquisition avait été faite au domicile de Pierre Theissens, rue Emile-Banning, et qu'un certain nombre de documents avaient été retenus par les magistrats. Bien que l'enquête se poursuive dans le plus grand mystère, sous la direction personnelle du procureur du Roi, on croit savoir ce que la perquisition a produit.

C'est M. Nagels qui a procédé au dépouillement des papiers saisis. Ils établiraient que P. Theissens se livrait activement à l'espionnage pour compte d'une puissance étrangère. On s'en doutait bien. P. Theissens était un professionnel de l'espionnage, ce qui ne veut pas dire qu'il fût un homme redoutable. En réalité, P. Theissens est un espion cent fois « brûlé », qui travaille au rabais, pour compte de qui veut bien s'adresser à lui.

Ces documents ont encore établi qu'un certain Rémi R..., ex-sous-officier d'infanterie, qui fut arrêté tout récemment à Amiens, où il s'était fait pincer le plus naïvement du monde, travaillait pour le compte de Theissens.

La justice française paraît du reste ne pas avoir gardé grande rancune contre Rémi R..., qu'elle vient de mettre en liberté parce qu'il ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales !

Le vaudeville de Hasselt

Wuyts avait reçu d'Aix-la-Chapelle une lettre étrange, signée « Siméon » et à la suite de laquelle rendez-vous fut donné à Hasselt pour le jeudi 2 mai.

Wuyts, du reste d'accord avec les autorités, s'y est rendu. Il s'y est trouvé nez à nez avec un personnage qui s'est dit commissaire de police d'une ville de la frontière allemande ! Il exhiba sa médaille d'identité et déclara être parfaitement au courant de ce qui s'était passé à Bruxelles. Il dit encore à Wuyts que son gouvernement n'avait nul besoin de documents concernant la Belgique, pays neutre, mais que si l'on pouvait fournir des renseignements relatifs à des places fortes d'une autre puissance, ils seraient fort bien payés. M. Wuyts, naturellement, repoussa ces offres et la conversation prit fin.

Comme le fonctionnaire allemand se dirigeait vers la gare, il fut rejoint par un officier de police en bourgeois qui l'invita à l'accompagner chez le procureur du Roi. Ce magistrat l'interrogea, par pure formalité, au sujet de son identité. Quelques instants plus tard, le fonctionnaire allemand repassait la frontière.

Les potins

On annonce encore des arrestations. On ajoute qu'un employé du ministère de la Guerre serait compromis ; on va jusqu'à affirmer qu'il aurait livré des documents à une puissance étrangère.

Nous verrons de que valent ces potins. En attendant, cette affaire paraît être une mystification.

LE COUP D'EAU D'ANGLEUR

L'enquête administrative. — Les causes de la catastrophe.

« Les ingénieurs des mines ont continué leur enquête ces jours-ci. Il en résulte que la catastrophe provient d'une accumulation des eaux dans d'anciens travaux, voisins de la galerie inondée. Immédiatement après l'accident, l'éboulement des eaux a du reste repris son débit normal.

Seul l'étage de 175 mètres est inondé.

L'exploitation pourra être reprise et le sera aux deux étages supérieurs aussitôt qu'on aura installé une pompe puissante au fond de 100 mètres.

FAITS DIVERS. — **Mort dramatique d'un prêtre.** — Le curé de Woluwe-Saint-Lambert se rendant, hier matin, à Bruxelles, avait pris le tram électrique. Derrière le Cinquantenaire, on vit l'ecclésiastique porter soudain la main à sa poitrine et s'affaisser. On se porta à son secours et on le transporta chez un pharmacien : tout fut inutile. Le curé avait succombé à une affection cardiaque.

— **Le lancement du « Pionnier » à Ostende.** — Jeudi après-midi a eu lieu, en présence d'une foule considérable, le lancement du premier chalutier de pêche ostendais à moteur. Ce fut un petit événement à Ostende, d'autant plus que le baron Ruzette, le nouveau gouverneur de la province, y assistait, accompagné de sa femme, qui a été marraine du chalutier. M. De Cuyper représentait le prince Albert.

— **Vengeances de colporteurs.** — Deux colporteurs se présentaient dans la ferme de Théophile Verwilst, à Aeltre. Ils offrirent en vente leurs marchandises à la fermière. Celle-ci refusa et continua à vaquer à ses occupations. Pour se venger, les colporteurs, en se retirant, vidèrent une boîte d'allumettes dans la soupe au lait qui cuisait sur le feu, dans l'âtre. Heureusement, la fermière s'aperçut à temps de cette tentative d'empoisonnement. Les colporteurs ont été arrêtés. Ce sont deux habitants de Roulers.

LIÈGE

UN BATIMENT QUI S'EFFONDRE. — **Un décès.** — Victor Uytendaele, qui avait le bassin fracturé, a succombé, vendredi matin.

MENIN

UN DRAME CONJUGAL

UN MARI MEURTRIER

La discorde dans un jeune ménage — Trois coups de revolver. - Fuite du coupable. — L'état de la blessée

La ville de Menin a été, vendredi, le théâtre d'un drame sanglant qui a produit une émotion considérable. Un ouvrier lainier, pour des motifs des plus futiles, a tiré sur sa femme trois coups de revolver. La malheureuse a été grièvement blessée.

Voici d'ailleurs comment les faits se sont passés :

Le ménage Vanroyen-Baelen

Rue Wahis, 158, habitent depuis quelques mois seulement, les époux Vanroyen-Baelen. Le mari, Prosper Vanroyen, 27 ans, est né à Halluin, de parents belges ; il était occupé en qualité d'ouvrier lainier, dans l'établissement de M. Demeester, à Halluin. La femme, Herminie Baelen, est née à Zoonebeke, le 4 novembre 1884 ; elle était autrefois servante à Bruxelles. C'est là qu'elle fit connaissance de son mari, alors que celui-ci était soldat au 1er régiment d'infanterie, en garnison à Termonde. Les jeunes gens se marièrent le 19 janvier dernier, à Zillebeke-lès-Ypres. Ils vinrent se fixer à Menin.

Scènes de ménage

L'accord n'était pas toujours parfait dans le jeune ménage. Mme Vanroyen, catholique pratiquante, reprochait à son mari son irréligion. Récemment, il avait refusé d'accomplir son devoir pascal et une dispute violente surgit à ce propos. Depuis, la situation s'aggrava, pour aller de jour en jour. M. Vanroyen qui était d'une parcimonie voisine de l'avarice, reprochait à sa femme les moindres achats. Et c'était un nouveau sujet de disputes. Or, Mme Vanroyen trouvait sa maison trop étroite et aurait voulu en changer. Une occasion se présenta : l'estaminet voisin : *In de blauwe duif* (Au pigeon bleu), tenu par Mme Vve Driessens, était sur le point de devenir vacant ; la jeune femme insista auprès de son mari pour qu'il consentît à le louer. M. Vanroyen refusa net et malgré les instances réitérées de sa femme, il persista dans son refus. Bien plus, il défendit formellement à Mme Vanroyen de mettre encore les pieds à l'estaminet du *Pigeon bleu*. Il ajouta même : « Cela sera la cause de ta mort ! »

Les deux époux se boudèrent, mais rien ne pouvait faire prévoir la suite tragique de ces querelles.

Le drame

Vendredi, vers midi et demi, M. Vanroyen rentra comme de coutume pour dîner. Le repas se passa sans un mot de part et d'autre, et vers une heure, le mari partit pour son travail, pensait Mme Vanroyen, en proférant ces paroles étranges : « Tu ne vivras plus longtemps, va ! »

Il y avait une heure à peu près que l'ouvrier avait quitté la maison, lorsque le fils de Mme Driessens vint inviter de la part de sa mère, la jeune femme à aller prendre le café. Mme Vanroyen se rendit à cette invitation, d'autant plus qu'elle avait demandé à la cabaretière un morceau d'étoffe nécessaire à la confection d'une chemise.

La jeune femme se trouvait depuis vingt minutes environ dans l'estaminet, quand elle vit arriver, par la porte de derrière de l'établissement, son mari qui semblait furieux. « Te voilà encore hors de chez toi, cria-t-il, eh bien, tu me le paieras ! » Et il se retira précipitamment par où il était entré.

Mme Vanroyen le suivit ; le mari, traversant la cour de l'estaminet commune avec celle de sa demeure, était rentré chez lui et avait verrouillé la porte. La jeune femme ne put entrer. Elle frappa à la porte ; elle appela son mari mais ne reçut pas de réponse. Passant par l'estaminet, elle se rendit à la porte donnant sur la rue. Celle-ci, comme l'autre, était fermée.

Mme Vanroyen retourna dans la cour, mais, en dépit de son insistance, son mari refusa d'ouvrir la porte. Alors, en proie à une violente colère, Mme Vanroyen d'un coup de poing fit voler en éclat un carreau de vitre d'une fenêtre donnant dans la cuisine, et se fit même à l'avant-bras une blessure assez sérieuse.

Mais le carreau était à peine brisé, que, par la brèche ainsi produite, le mari passait une main armée d'un revolver. Epouvantée, la malheureuse femme fit avec le bras un mouvement pour se garantir la tête. Au même moment, une détonation se faisait entendre ! Vanroyen venait de tirer et le projectile avait atteint la jeune femme au bras droit ; la balle avait pénétré au-dessus du coude, puis sans léser aucun organe, elle était sortie presque sous l'aisselle, pour aller se loger sous le menton.

Deux autres détonations suivirent dont les balles atteignirent la malheureuse femme en pleine poitrine !

Mme Vanroyen cria : « Mais Prosper, que fais-tu ! » et elle s'affaissa. Le meurtrier sortit alors de sa maison, tenant l'arme dont il venait de se servir. Pendant quelques secondes, il regarda sa victime, puis il rentra dans sa maison, pour en ressortir aussitôt d'ailleurs par la porte de devant et prendre la fuite.

Il se dirigea vers la gare, prit les rues de la Station et du Gaz, et passa sur le territoire français, après avoir franchi la passerelle établie près de l'usine à gaz. Des témoins affirment avoir vu le meurtrier jeter son arme dans la Lys, et prendre la fuite dans la direction d'Halluin.

La victime

Cependant, Mme Vanroyen après être demeurée étendue presque sans vie sur le bord du jardinet, et avoir perdu une grande quantité de sang, avait repris ses sens. Elle se leva et se rendit aussitôt chez Mme Vve Driessens, au moment où celle-ci ayant entendu les coups de revolver, s'apprêtait à sortir. La voisine alla quérir M. le docteur Debacker. Pendant l'absence de la cabaretière, la blessée, malgré son état d'extrême faiblesse, eut le courage de vaguer sa demeure et se rendre dans sa chambre. C'est là qu'elle reçut les premiers soins. M. le docteur Debacker constate que la blessure du bras droit était entourée d'un cercle roux, ce qui indiquait que le coup a été tiré à bout portant. Du reste, les vêtements étaient brûlés. Le médecin a pu extraire la balle logée sous le menton.

Les deux autres balles avaient pénétré dans la poitrine, l'une à la partie supérieure du sternum et s'était fixée sous l'omoplate ; la seconde était entrée dans les chairs, à trois centimètres de cette dernière blessure et à gauche, près de la troisième côte. Le projectile est logé très profondément et a produit une hémorragie sous-cutanée. Il a de plus sectionné le nerf principal qui actionne le bras, qui demeure inerte. Cette blessure fait beaucoup souffrir la malheureuse dont l'état est inquiétant. Mme Vanroyen a été transportée à sept heures à l'hôpital de Menin.

L'enquête

Des voisins firent aussitôt connaître à la gendarmerie le drame qui venait de se dérouler. Le maréchal des logis Petit, accompagné d'un gendarme, se rendit rue Wahis et ouvrit une enquête. C'est alors qu'on apprit la fuite du meurtrier ; mais toute idée de poursuite devait être abandonnée, car il avait depuis longtemps passé la frontière.

Bientôt, M. Vandenbossche, commissaire de police, arriva continuer l'enquête commencée par la gendarmerie. La victime ainsi que plusieurs témoins ont été entendus.

A une heure assez avancée de la soirée, on ne connaissait pas encore la provenance de l'arme dont s'est servi le meurtrier. Vanroyen ne possédait pas de revolver et on ignore s'il l'a emprunté ou acheté. L'arme était du calibre 9.

Le Parquet de Courtrai qu'on a été-averti est attendu ce matin à Menin.

DEMANDEZ partout le Vieux-Système marque *'t Wit Stoopke* Exigez ces mots et le nom Jacques Neefs sur l'étiquette. 10212 bis

COMMERCE

COURS DES MARCHES A TERME

DU VENDREDI 3 MAI 1907

LAINES PEIGNÉES (TYPE UNIEUX)

MOIS	ROUBAIX-TOURCOING COTE OFFICIELLE Préc.	Midi à Roub.	Ach. et Vend.	4 h 1/2 à Tourc.	Ach. et Vend.	ANVERS TYPE Préc.	Jour
MAI.....1907	6 40	6 40	A	6 40	N	5 975	5 975
JUIN.....	6 050	6 050	A	6 050	N	5 90	5 90
JUILLET.....	5 975	5 975	A	5 975	N	5 875	5 850
AOUT.....	5 90	5 925	N	5 925	N	5 775	5 775
SEPTEMBRE....	5 85	5 875	A	5 875	A	5 725	5 70
OCTOBRE.....	5 825	5 825	A	5 85	V	5 675	5 675
NOVEMBRE....	5 80	5 80	V	5 80	V	5 625	5 625
DÉCEMBRE....	5 725	5 775	V	5 775	N	5 60	5 60
JANVIER 1908	5 65	5 675	N	5 675	N	5 575	5 575
FÉVRIER.....	5 625	5 625	N	5 625	N	5 50	5 50
MARS.....	5 625	5 625	N	5 625	N	5 45	5 45
AVRIL.....	5 625	5 625	N	5 625	N	5 45	5 45
Tendance..						calm.	Sout
Ventes.....	20.000	65.000		3.000		300.0	4.000

(*Communiqués par MM. les Courtiers*).

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

ROUBAIX-TOURCOING, 3 mai. — On a traité 70.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur mai, 30.000 kil. à 6,10 ; sur juin, 5.000 kil. à 6.05 ; sur août, 5.000 kil. à 6.90 ; sur septembre, 5.000 kil. à 6.575 ; sur décembre, 5.000 kil. à 5,775 ; sur janvier, 15.000 kil. à 6,625. — Total : 65.000 kilos.

Le soir : Sur octobre, 5.000 kilos à 5,85. — Ensemble : 70.000 kilos.

SUINT

Le matin et soir : inchangé

LA LAINE A LONDRES

Londres, 3 mai, 9 heures soir. — MM. Buxton, Ronald et Cie, John Hoare et Cie, ont offert

LA VIE SPORTIVE

La race canine

L'EXPOSITION CANINE DE LILLE

PALAIS RAMEAU. — 4, 5 et 6 mai

Aujourd'hui l'ouverture. — 500 chiens exposés

Aujourd'hui, samedi, à neuf heures du matin, au Palais Rameau, à Lille, s'ouvrira la sixième exposition canine internationale organisée par le « Club Saint-Hubert du Nord » et qui s'annonce comme devant revêtir une importance exceptionnelle.

Environ 500 chiens de toutes catégories et de diverses nations y figureront et rarement l'on aura vu plus belle collection de sujets de la gent canine.

Le prix d'entrée sera pour la première journée (opérations du jury), de trois francs et pour les journées de dimanche et de lundi, un franc seulement.

L'exposition sera ouverte chaque jour de neuf heures du matin à six heures du soir ; lundi, à deux heures, aura lieu un concours de chiens de luxe présentés par des dames qui s'annonce comme devant être particulièrement intéressant.

Cyclisme

UN GRAND CARROUSEL vélocipédique international est organisé par la société établie chez M. Paul Flipot, rue de Tourcoing, 165, à Wattrelos, pour le dimanche 2 juin, à une heure ; 65 francs de prix en espèces et objets, répartis comme suit : 1er prix, 15 fr ; 2e, 10 fr ; 3e, objet ; 4e, 7 fr ; 5e, objet ; 6e, 5 fr ; 7e, 4 fr ; 8e, 3 fr ; 9e, 2 fr ; 10e, objet ; 11e, objet ; 12e, surprise. Pour le règlement, voir les affiches spéciales.

LE RALLIE-PAPIERS, servant de prélude à la grande course Roubaix-Sainghin et retour, a réuni vingt-deux coureurs, qui ont parcouru plusieurs villages : Hem, Forest, Ascq, Sainghin, pour parvenir à attraper le « lièvre » en voiture. L'épreuve a duré trois heures. L'arrivée s'étant faite à Sainghin, où a eu lieu, à six heures, la distribution des prix. Voici les noms des coureurs ayant obtenu des prix : 1er, Rotsart ; 2e, Louis Tassart ; 3e, Arthur Trialle ; 4e, Jean Trialle ; 5e, Delmotte ; 6e, Lemarée ; 7e, Gœthals ; 8e, Monnier ; 9e, Sommen ; 10e, Demeyer, etc.

ANTIDERAPANTS IMPERFORABLES

LE MARQUIS

PERFECTIONNÉS sur enveloppes renforcées

J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. 1348

NORD-CYCLISTE DE ROUBAIX. — Dimanche 5 mai, à une heure et demie de l'après-midi, sortie locale ; départ du siège de la société, 39, rue de Flandre.

LIGUE VELOCIPEDIQUE DU NORD. — Le Comité central de la L. V. N. rappelle aux cyclistes de la région qu'en donnant leur adhésion, ils ne s'engagent que pour un an, et que la cotisation annuelle de 6 fr. 50, procurant la libre circulation des bicyclettes à la frontière belge, est valable jusqu'au 31 décembre de l'année courante, quelle que soit la date d'admission. Les retardataires sont donc prévenus et ils peuvent envoyer leur adhésion sans retard, au siège social : 2, boulevard Gambetta, à Roubaix, où le secrétariat est ouvert en permanences tous les jours de six heures à neuf heures du soir, et les dimanches de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi. Pour les envois par la poste, les timbres sont admis.

CYCLISTES !! ATTENTION

Si vous voulez une bicyclette irréprochable, exiger la véritable marque **Diamant**. — Seul dépositaire pour Roubaix-Tourcoing : **MARCELLI, 107, rue de la Gare, Roubaix.**

Ne pas confondre avec les vélos, pièces « la Française ». — Bicyclettes garanties à partir de 125 francs. 21128

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — La section vélocipédique fera sa première sortie dimanche, par Wasquehal, Wambrechies et Quesnoy. Rendez-vous au Café Delvoye, à sept heures et demie ; départ à huit heures précises.

UNION CYCLISTE DU NORD. — Dimanche prochain, 5 mai, sortie sur Hanbourdin, par Lille. Départ du siège social, 1, rue du Grand-Chemin, à six heures précises ; allure accessible à tous.

Hippisme

COURSES A MAISONS-LAFFITTE

du vendredi, 3 mai

Maisons-Laffitte, 3 mai. — (Par dépêche.) — Après la journée plus que désagréable que nous avons eu à supporter hier à Longchamp, l'après-midi a paru charmant, bien que nous n'ayons pas eu un rayon de soleil ; mais il faut savoir se contenter de peu, nous n'avons pas eu une goutte d'eau. Voici les résultats :

Prix de Médan (à réclamer, 3.000 fr., 1.400 m.) : 1er, Wagonnette, à M. W. Cunnington, pes. 29.50, pl. 12.50, pel. 17.00, pl. 6.50 ; 2e, Grand Garçon, à M. W.-K. Vanderbilt, pes. 14.00, pel. 7.00 ; 3e, Louxrup, à M. Jean Stern, pes. 17.00, pel. 7.50 ; 4e, Hilduin. — Non placés : Kabout, Floradora, Bayard, Lys de la Vallée, La Verrerie, Abstinence.

Prix War Dance (5.000 fr., 2.000 m.) : 1er, Bonafous, à M. W.-K. Vanderbilt, pes. 34.00, pl. 13.50, pel. 21.00, pl. 8.50 ; 2e, Vincent, à M. J. Lieux, pes. 28.00, pel. 13.50 ; 3e, Arabie, à M. M. Marghuloman, pes. 12.50, pel. 11.50 ; 4e, Anvers. — Non placés : Master Blink, Hymer, Campo Formio, Chasselas, Pont d'Eragny.

Prix de Chars (à réclamer, 3.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Prangins, à M. H. Rigaud, pes. 20.50, pl. 13.00, pel. 10.00, pl. 6.00 ; 2e, Hildegonde, à M. Hesslique, pes. 24.50, pel. 14.00 ; 3e, Thematia, à M. J. Dumien, pes. 53.50, pel. 15.50 ; 4e, Cain. — Non placés : Callista, Cœlio, Abou Rouf, Fyt, Pomerol.

Prix Edgard de la Charme (20.000 fr., 2.000 m., L.D.) : Ecurie Wysocki, gagnant pesage 32.50, gagnant pelouse, 16.50 ; 1er, Binjiou, à M. I. Wysocki, pes. 13.50, pel. 8.50 ; 2e, Franchise, à M. W.-K. Vanderbilt, pes. 15.00, pel. 8.00 ; 3e, Idlebury. — Non placés : Si Si, Brasero, Cynthia, Roche.

Prix Jongleur (handicap, 8.000 fr., 2.600 m.) : 1er, Fiche, à M. Cl. Duval, pes. 35.00, pl. 19.00, pel. 17.50, pl. 9.50 ; 2e, Rodolfo, à M. J.-R. Hennessy, pes. 29.00, pel. 14.00 ; 3e, Amalcite : 4e, Kitta. — Non placés : Philné, Uranie.

Prix Saint-Christophe (5.000 fr., 2.100 m.) : 1er, L'Inconnu, à M. L. Mérino, pes. 40.00, pl. 19.00, pel. 21.00, pl. 9.50 ; 2e, Saint-Eloi, à M. le marquis de Ganay, pes. 21.50, pel. 10.00 ; 3e, Calbitos, à M. A.-E. Dodge, pes. 60.50, pel. 23.50 ; 4e, Profanus. — Non placés : Estafette, Warwick III, Innocent, Mad Cat, Elysée, Paqueno.

SAMEDI, 4 mai, à deux heures, courses à Vincennes.

LES COURSES DE NEWMARKET

Londres, 3 mai. — (Par dépêche.) — Résultat des Mille Guinées : 1er, Witchelm (Lynham), 4/1 ; 2e, Frugality (G. Mac Call), 20/1 ; 3e, Dixty (Halsey), 20/1. Il y avait dix-sept partants. Witchelm a gagné par trois longueurs, une longueur et demie séparant le deuxième du troisième.

Football-Association

LA COUPE GANDA AU STADE ROUBAISIEN (Parc Gardennier). — Dimanche, à trois heures précises, sera donné le coup d'envoi du match international qui mettra aux prises l'Olympique Lillois et le Sporting-Club Courtraisien. Nous avons donné hier la composition du team lillois. Voici celle du Sporting-Club Courtraisien : But : G. Glorieux ; arrières : Ed. Dubois, R. Vandersheide ; demis : A. Devebere, Alp. Lagae, Alp. Meltens ; avants : G. Lagae, J. Houlton, Alb. Putmaun, G. Corzaert, et Maurice Putmann.

Depuis que cette équipe joue en première division, ses progrès ont été réellement surprenants et nul doute que les nombreux sportsmen qui assisteront à ce match ne soient témoins d'une lutte acharnée. Le dernier match joué entre ces deux équipes n'a pas donné de résultat. Il est difficile de trouver deux équipes de force aussi égale et pourtant jouant un jeu si différent. Il est bien difficile de risquer un pronostic. La merveilleuse ligne d'avants de Courtrai, si vive et si formidable triomphera-t-elle de la défense impeccable de l'Olympique Lillois ? Les modifications dans la composition de ce dernier team seront-elles heureuses ? Le match de demain nous fixera. Cette rencontre sera arbitrée par un arbitre belge, spécialement désigné pour ce match. Rappelons que, de pelotons le dimanche 5 mai 1907. Prix en espèces. Inscription de 7 heures du matin à 6 h. 1/2 du soir. Le tir commencera à 8 heures. Mise 1 fr. 25. 3 mises 3 fr. 26.

TOURCOING. — **Société St-Arnoult, rue du Tilleul.** — Tir à la perche de 250 francs. Mise, 5 fr. 50. Inscription à deux heures et demie pour commencer aussitôt et finir à six heures et demie. 2429d

Jeu de boules

ROUBAIX. — A l'occasion du grand jeu de boule de 300 fr. la Société du Beau Parc, boulevard de Metz, 13, donnera 150 fr. de prix. La Commission : Edmond Delbart et Louis Leruste. 2417d

— Dimanche 5 mai, jeu de boule de 300 fr. chez M. Alexandre Rémy, (anciennement Couteau), 70, rue de la Vigne.

— Dimanche 5 mai, à 10 heures du matin, chez M. Leonard Raepzaedt, cabaretier, au Moviard, boulevard d'Armentieres, 62, une belle partie de boule à l'étaque ; chacun 2 boules, entre MM. Henri Bourgois du Maviard, contre Auguste le Berlous, de Watterlos. Enjeu 1er, 101 points pour 50 francs. 2419d

— M. Joseph Delécaut, donnera le dimanche 5 mai, un grand jeu de boule à la platine, chez M. Arthur Wagnon, estaminet de la « Branche de Houblon », rue Pellart, 158. 120 fr. de prix. 2433

ROUBAIX. — **Championnat des Blindés des Tuileries.** — Série B (2e tour) : Hugghes bat Santy par 8 contre 2. — Série C (repêchage) : Après une lutte très mouvementée Françon Benjamin dit l'Hercule de Mouvaux triomphe du Fétu de paille par 8 contre 7.

— Le rendage de la partie de boules qui avait lieu dimanche dernier au Grand Saint-Joseph, rue d'Alma, pour un souper de 20 couverts, entre la société du Dimanche et celle du Lundi, s'est terminé par la victoire de cette dernière qui a gagnée par 12 points contre 4. Toutes nos félicitations à cette jeune société.

WATTRELOS. — Dimanche 5 mai, chez M. Raimbaut Emile, rue Royale, attaque de la partie de boules, deux contre deux, engagée entre MM. Nivesse et Dante de chez M. Pardoene, contre MM. Ernest et Achille de chez M. Raimbaut. Enjeu 60 francs. 2421d

MOUSORON (Station). — Le dimanche 9 juin 1907, chez M. H. Blomme, cafetier, au Blanc d'Herseaux, grand jeu de boule sur trois jeux : 1.045 de prix et primes. 15 primes de 3 fr. aux 15 premiers 9 abattus. 9 mises pour 3 fr. 8 mises dans chaque jeu. Le premier jeu au Café des Arts, 183, rue de la Station ; le deuxième au Café de la Gare, place de la Gare ; le troisième chez M. G. Demilde, rue de la Beaulieue. L'inscription commencera à 4 heures du matin, chez M. H. Blomme et finira à 7 heures du soir (heure de la Gare) pour faciliter le retour des étrangers. Pour les conditions, voir les affiches. — A l'occasion du grand jeu il y aura 150 fr. de prix chez M. H. Courcelles, rue du Beau-Chêne. 3 mises pour 1 fr. 2624?

Combats de coqs

ROUBAIX. — Dimanche 5 mai, à 5 heures, chez M. Rémy, rue de Mouvaux, 90, 3 de 5 pour 100 fr. Paires de plaisir à 10 fr. Le Petit Bourgeois, Les Boers, contre A. Nys d'Hem et la Grande société Delneste de Lys. 2367

— Dimanche 5 mai, chez M. Oscar Savary, 22, rue du Tilleul, Rx, grand concours de coqs de tous poids. Mise 3 fr. 50 pour 10 fr., à 4 heures précises. Le tirage au sort et la mise au parc à 5 heures. — Au même local, le jeudi de l'Ascension, même concours que celui du 5 mai. Mise au parc à midi. On battre 6 paires à chaque concours. Se pres